

BILAN D'ACTIVITE 2022

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



LE MOT DE LA PRESIDENTE



Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Nouméa (CCAS) réalise son rapport d'activité qui recense les grands projets, les temps forts de l'année écoulée, et témoigne de l'action quotidienne pour faciliter la vie des jeunes, des familles, des seniors, des personnes isolées et des nouméens en situation de handicap.

L'année 2022 a été marquée par la célébration des 30 ans du CCAS. Réunissant près de 300 personnes à l'Hôtel de Ville, cette manifestation a mis à l'honneur le développement des missions de l'établissement, de 1991 à nos jours. Guidé depuis toujours par les valeurs de solidarité et d'équité, le CCAS est un acteur clé du « vivre-ensemble » au sein de la commune.

Au-delà de ce rendez-vous festif, il faut souligner que le CCAS a été lauréat du premier prix de l'Union nationale des CCAS avec le projet « smart génération ». Cette initiative visant à proposer aux seniors des ateliers d'inclusion au numérique dans une perspective intergénérationnelle s'est largement distinguée parmi l'ensemble des candidatures. Je salue la participation assidue des seniors et l'engagement fort des étudiants qui ont contribué au succès de cette opération.

Le CCAS a piloté en 2022 la restitution de l'Analyse des Besoins Sociaux, réalisé en collaboration avec les partenaires institutionnels. Cet outil d'aide à la décision permet d'adapter, au plus proche des besoins, les services offerts aux Nouméens.

Ces actions de solidarité sont à la fois menées par les agents du CCAS très investis, mais aussi des acteurs associatifs, nombreux à intervenir auprès des plus fragilisés. Qu'ils soient ici remerciés de leur disponibilité et de leur engagement au service de tous, pour une ville toujours plus inclusive.

SOMMAIRE

1. Conseil d'administration	4
2. Présentation du CCAS	5
2.1 Missions	
2.2 Budget	
2.3 Ressources Humaines	
2.4 Faits marquants	
3. Vie et actions de la Direction	7
3.1 Plan stratégique	
3.2 Perspectives, projets et points d'amélioration	
3.3 Aides sociales facultatives et subventions	
4. Activité des services	9
4.1 Service Animation et Actions Collectives	
4.2 Service Famille et Coéducation	
4.3 Service Accompagnement Individualisé	
4.4 Service Logistique Administratif et Financier	



1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidée par le Maire, l'assemblée délibérante du CCAS est composée à parité de :

- 7 membres élus en son sein par le Conseil Municipal
- 7 membres nommés par le Maire parmi des personnes « participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune ».

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'occasion de 14 séances : 7 en conseils d'administration, 7 en commission permanente dont une pour le jury de l'appel à projet « handicap ».



Présidente du CCAS

Sonia LAGARDE

Maire de Nouméa



Chantal BOUYE

2ème adjointe au Maire



Janine BAJON

12ème adjointe au Maire



Charlotte THAIWE

Conseillère municipale



Stéphanie PAIMAN

Conseillère municipale



Muriel GERMAIN

Conseillère municipale



Alexandre MACHFUL

Conseiller municipal



Davina FAUA

Conseillère municipale



Michel BOULANGER

Président Association Les Robinsos



Emmanuel HEAFALA

Vice-Président Association Calédonienne des Handicapés



Alberto DOS SANTOS

Co-Président Association Les Fils d'Argent



Françoise SEGURA

Membre actif Association Calédonienne d'Aide aux Personnes Agées



Jeannette WALEWENE

Présidente Association Femmes et Violences Conjugales



Jocelyne CHENEVIER LEMOIGNE

Présidente ASEAD*



Elisabeth GAU

Présidente Société Saint Vincent de Paul

*Association pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes de Nouvelle-Calédonie



2. PRESENTATION DU CCAS

2.1. MISSIONS

Etablissement public communal, le CCAS a été créé par la délibération modifiée n° 91/160 du conseil municipal du 9 octobre 1991. Conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) qui définit ses missions, le CCAS anime des actions de prévention et de développement social en collaboration avec des partenaires institutionnels, associatifs et privés. Il participe également à l'instruction des demandes d'aides sociales facultatives dans les conditions fixées par son conseil d'administration.

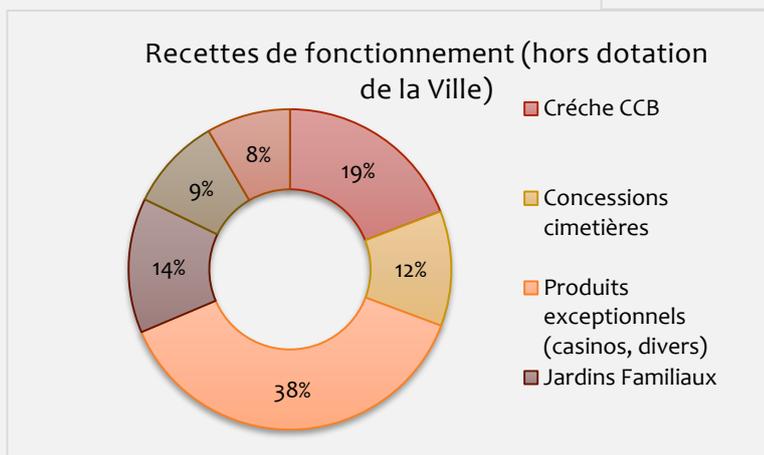
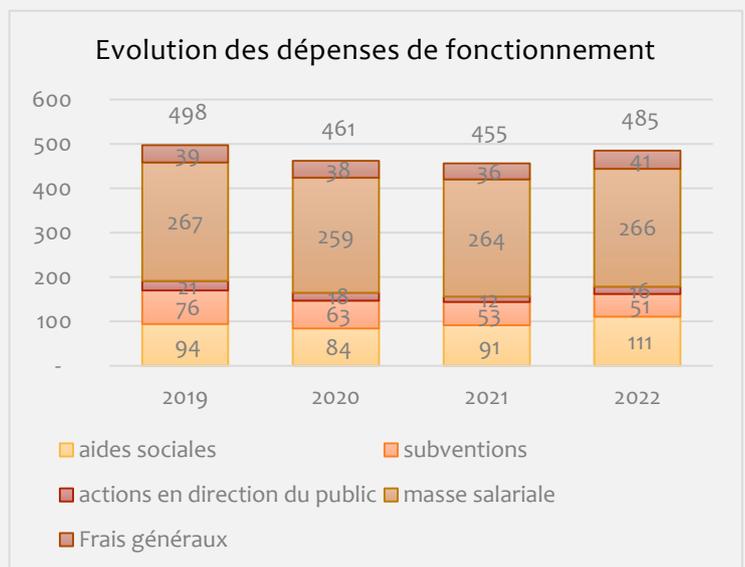
2.2. BUDGET

Le total des **dépenses de fonctionnement** du CCAS s'élève à **485 MF CFP**.

- Masse salariale : 266 MF CFP
- Aides sociales : 111 MF CFP
- Activités en direction du public : 16 MF CFP
- Subventions : 51 MF CFP
- Frais de fonctionnement : 41 MF CFP

Une progression des dépenses d'aides sociales de 20 MF CFP est constatée entre 2021 et 2022.

Le total des **recettes de fonctionnement** représente **470 MF CFP**, soit :



- Dotation de la ville de Nouméa : 437 MF CFP (contrat d'agglomération compris)
- Produits exceptionnels : 12 MF CFP
- Recettes de la crèche : 6 MF CFP
- Concessions des cimetières : 4 MF CFP
- Recettes des jardins familiaux : 4 MF CFP
- Titres repas : 3 MF CFP
- Remboursement de charges sociales : 3 MF CFP

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 9,9 MF CFP (informatique, achat de mobilier, divers aménagements). Les recettes, quant à elles, représentent 23,7 MF CFP (amortissements d'immobilisations).

Le résultat cumulé en 2022 (fonctionnement/ investissement) est ainsi arrêté à **- 14 MF CFP** (hors restes à réaliser).

2.3. RESSOURCES HUMAINES

2022 s'illustre par :

- La réorganisation du CCAS qui s'est concrétisée par :
 - La transformation d'un poste de catégorie A en poste d'attaché de direction (cat A) ;
 - Le changement de positionnement hiérarchique des postes de secrétaire (cat C) et d'assistant en ressources humaines (cat B) ;
 - La suppression du poste de coordonnateur administratif (cat B) et le non renouvellement d'un poste d'assistante maternelle et de cuisinière à la crèche (cat C) ;
- La réussite à l'intégration professionnelle de 2 agents contractuels qui ont intégré la fonction publique de Nouvelle-Calédonie dans le corps des adjoints administratifs du cadre d'administration générale le 1^{er} décembre 2022 ;
- La réussite à la promotion professionnelle d'un agent nommé dans le corps des cadres socio-éducatifs (cat A) du cadre des personnels socio-éducatifs et d'un agent nommé dans le corps des rédacteurs (cat B) du cadre d'administration générale ;
- La mise en place du Comité Technique Paritaire avec l'élection le 10 novembre 2022 des représentants du personnel élus pour 4 ans. 2 sièges pourvus : 1 pour le collège des fonctionnaires et 1 pour le collège des contractuels ;
- L'organisation de 48 actions de formation collectives ou individuelles dispensées dans 6 secteurs différents : prise en charge sociale du public/ administratif, gestion et RH/ Concours/ Informatique, numérique/ Management/ Santé, sécurité au travail ;
- 16 stagiaires accueillis au sein des 3 services opérationnels et à la crèche : BTS ESF 1^{ère} et 2^{ème} années – SP3S 2^{ème} année – Bac pro CAEPE (Petite enfance) et collège (stage observation 3^{ème}) ;
- 2 services civiques engagés sur la mission « médiateur pour la mixité sociale » à la Maison de la Famille.

2.4. FAITS MARQUANTS

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX. Le rapport final a été présenté aux administrateurs du CCAS en présence des membres du comité de pilotage (ISEE, CAFAT, DSF, DPASS).

ENQUETE N'DU. L'enquête socio-économique réalisée auprès des 43 ménages a permis d'apprécier leur niveau de revenus afin de poursuivre le projet d'accession à la propriété.

DEMATERIALISATION. Les phases « test » des opérations comptables et des demandes de subvention ont été réalisées permettant une mise en œuvre du processus, début 2023.

30 ANS DU CCAS. L'événement a eu lieu le 30 novembre. Il a réuni près de 300 personnes dans la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville autour d'un après-midi festif.

EVENEMENT CLIMATIQUE. Le CCAS a pu compter sur une brigade de 23 agents volontaires. 8 d'entre eux ont été mobilisés lors du cyclone DOVI (75 personnes accueillies à Anewy).



3. VIE ET ACTIVITE DE LA DIRECTION

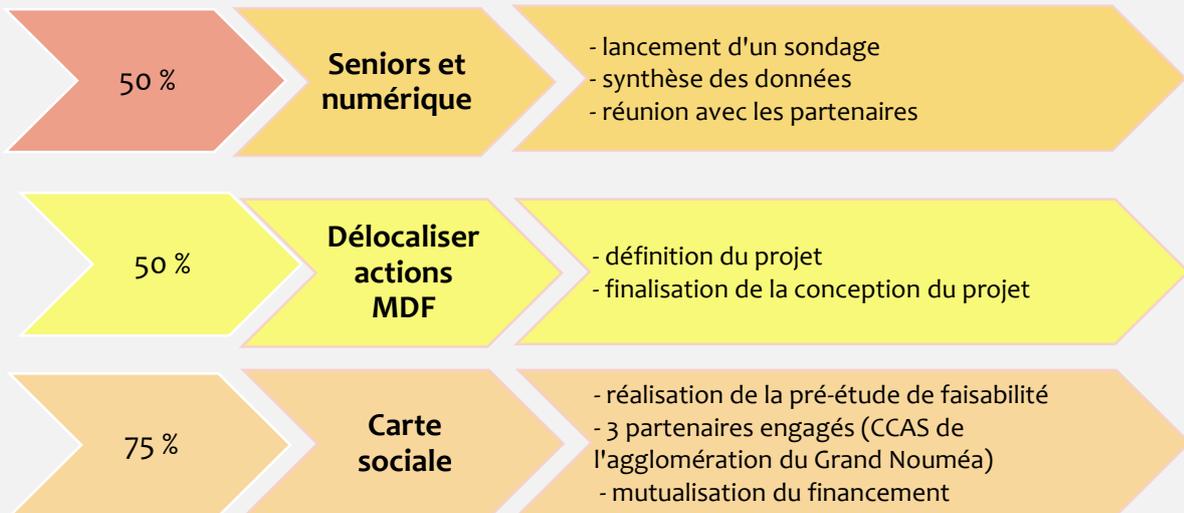
La direction est chargée du pilotage stratégique du CCAS en matière de politique de solidarité. Elle coordonne l'ensemble des services et met en œuvre les projets inscrits au plan stratégique.

3.1. PLAN STRATEGIQUE

13 projets sont inscrits au plan stratégique 2020-2026

- 7 sont finalisés, soit 4 de plus qu'en 2021
- 3 sont en cours de finalisation
- 3 débuteront en 2023

100 %	Mettre en place l'aide à domicile en prévention du vieillissement
	Promouvoir la démarche éco responsable du CCAS
	Créer un partenariat avec l'EHPAD de Tina
	Sensibiliser les parents aux dérives du numérique
	Réaliser une étude pour définir le profil des aidants
	Créer une communication accessible à tous
	Participer à l'animation des résidences pour personnes âgées



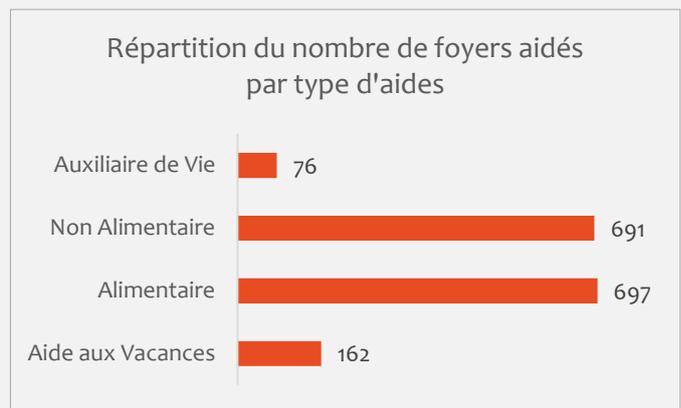
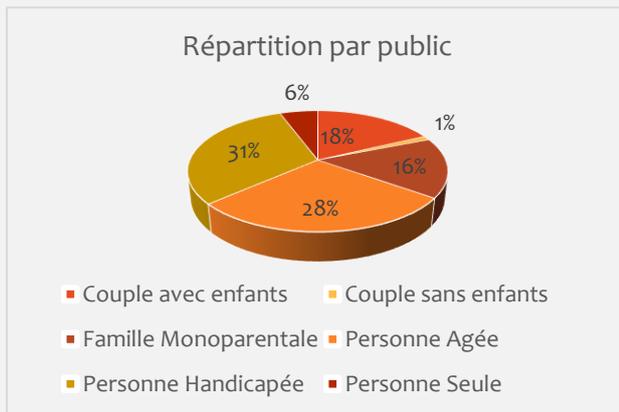
3.2. PERSPECTIVES, PROJETS ET POINTS D'AMELIORATION

PROJETS A VENIR

- Lancer un appel d'offres pour le projet de carte sociale réalisé avec les 2 autres CCAS de l'agglomération du Grand Nouméa
- Réaliser une étude sur les aidants familiaux afin d'actualiser les données 2021
- Poursuivre l'accompagnement des familles issues du Centre d'Hébergement Provisoire de N'Du pour les personnes ne pouvant pas accéder à la propriété
- Soutenir la parentalité par des accompagnements individualisés

3.3. AIDES SOCIALES FACULTATIVES ET SUBVENTIONS

994 foyers ont bénéficié des aides sociales facultatives du CCAS. La structure familiale ainsi que la répartition du nombre de foyers aidés par type d'aide sont présentés dans les tableaux suivants.



Les dépenses réelles pour les aides sociales s'élevèrent à 111.4 MF CFP. Le taux d'exécution est en augmentation par rapport à 2021 (83.8 MF CFP).



- L'aide alimentaire a augmenté de 10.3 MF CFP (57.1 MF CFP contre 46.8 MF CFP en 2021), notamment en faveur des seniors et des personnes en situation de handicap.
- L'aide non alimentaire a également augmenté de 6.7 MF CFP (25.6 MF CFP contre 18.9 en 2021), principalement en raison d'une plus forte utilisation des aides au maintien à domicile.
- Les aides urgentes sont en diminution avec un montant de 1 MF CFP (contre 3.1 MF CFP en 2021). Ces dépenses sont liées au financement d'actions spécifiques relatives à la période de confinement ainsi qu'aux actions menées en cas d'alerte cyclonique.
- Les aides aux vacances ont augmenté de 2.6 MF CFP (15.5 MF CFP contre 12.9 en 2021).
- Les aides au maintien à domicile ont augmenté de 3.3 MF CFP (12 MF CFP contre 8.6 MF CFP).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions représentent 10.5 % des dépenses totales. Avec un budget de 51 MF CFP, elles se ventilent comme suit : 32.5 MF CFP alloués aux associations œuvrant dans le domaine de l'insertion, 6.5 MF CFP pour les seniors, 6.4 MF CFP pour l'enfance et la famille, 5.5 MF CFP pour le handicap.

4. ACTIVITE DES SERVICES

4.1 SERVICE ANIMATION ET ACTIONS COLLECTIVES

Prix national pour le « smart génération »

Le CCAS a reçu le prix de l'Union nationale des CCAS avec le projet « smart génération ». Celui-ci s'est distingué parmi les 70 candidatures de France et d'Outre-mer examinées par le Jury et s'est vu soutenu avec une enveloppe de près de 600 000 francs CFP.

Les ateliers d'initiation au téléphone mobile et à la tablette visent à favoriser l'inclusion au numérique des seniors dans une perspective intergénérationnelle. Le projet a été réalisé en partenariat avec les étudiants de BTS en Economie Sociale et Familiale du lycée Dick-Ukeiwe. D'avril à mars, 26 binômes (étudiants/seniors) se sont réunis pendant 10 séances de 1h30. Ces rendez-vous ont été un franc succès avec 100 % de participation.

Composé d'un chef de service et de 6 agents, ce service agit au quotidien auprès des Nouméens de plus de 60 ans, des personnes en situation de handicap et des aidants familiaux. Il assure également la gestion administrative des 287 parcelles de jardins familiaux réparties dans 9 quartiers.

Chaque semaine, de mars à décembre, un programme d'activités est proposé aux seniors et aux personnes en situation de handicap. Le CCAS soutient également les aidants pour les accompagner dans la prise en charge quotidienne de leur proche, qu'il soit âgé, malade ou en situation de handicap.

Le partenariat avec Jardiland et Zero Waste Pacific a permis aux jardiniers de bénéficier de plus de 4 781 plants aromatiques, de potager et d'ornement.

NOMBRE D'ENTREES PAR ACTIVITE

Les actions en direction des aidants telles que le café des aidants, atelier hebdomadaire, comptabilise 141 entrées tout au long de l'année. 7 « rendez-vous des aidants » ont également eu lieu en collaboration avec le Lions Club Nouméa Doyen. Le programme d'activités hebdomadaire comptabilise 3 439 entrées pour le public senior et 266 entrées pour les personnes en situation de handicap.

Programme d'activités seniors

Activité	Nombre d'entrées	Taux de participation
aquagym	629	83 %
mémoire	124	85 %
crochet	69	67 %
danses	670	72 %
gym douce	1 362	81 %
marche nordique	350	96 %
poterie	145	76 %
informatique	90	100 %

Animations seniors

Animations	Nombre d'entrées
2 thés dansants	484
1 journée bleue	287

En outre, le CCAS organise, chaque année, la Journée Extra-Ordinaire, place de la Marne en partenariat avec 20 associations œuvrant dans le domaine du handicap. Il propose également des repas partagés dans les jardins familiaux, des déjeuners à la cantine avec les seniors et des rencontres intergénérationnelles pour favoriser le lien social.

Programme d'activités en faveur du handicap

Activité	Nombre d'entrées	Taux de participation
détente aquatique	90	91 %
gym douce	149	68 %
poterie	27	42 %

Animations en faveur du handicap

Animation	Nombre d'entrées
4 après-midi dansants	261



4.2 SERVICE FAMILLE ET COEDUCATION

Ce service est composé d'un chef de service, d'une adjointe et de 9 agents.

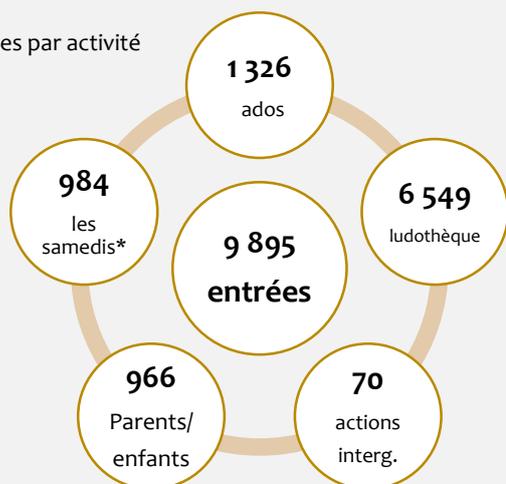
LA CRECHE LE CAILLOU BLANC

Une adjointe, responsable de la crèche, assure l'encadrement de 3 assistantes maternelles. La cuisinière ayant quitté ses fonctions en octobre 2022, le service de repas est assuré par un prestataire depuis cette date. La structure a accueilli des enfants dont les parents résident principalement dans les quartiers de Logicoop, Kaméré et Ducos. Le nombre d'enfants ayant fréquenté la structure s'élève à 19, soit 8 de moins qu'en 2021.

LA MAISON DE LA FAMILLE

Un chef de service et 5 agents, sont chargés de conduire des actions individuelles et collectives favorisant le bien-être de l'enfant et de l'adolescent et la prévention des difficultés parentales.

Nombre d'entrées par activité



La Maison de la Famille est un lieu où parents, enfants, adolescents, grands-parents, professionnels ou associations se retrouvent pour échanger et partager des moments de convivialité.

2021 ayant été perturbée par la crise sanitaire, le taux de fréquentation de la Maison de la Famille est comparé à celui de 2019. Ainsi, une augmentation de 28,7 % du nombre d'entrées (toutes activités confondues) est constatée. A noter, que la ludothèque représente à elle seule 66 % des entrées en 2022.

*les samedis concernent les samedis découvertes et de sensibilisation

TYPOLOGIE DES FOYERS ET LIEU D'HABITATION

694 foyers différents se sont inscrits au programme d'activités. 51% des foyers nouméens résident dans les quartiers Nord dont 37% à Rivière-Salée, 23,5% résident dans les quartiers Sud, 19% dans les quartiers Est et 6,5% dans les quartiers Ouest. Sur les 307 foyers renseignés, 87,5% sont des couples avec enfants, 11,5% des familles monoparentales et moins de 1% sont des couples sans enfant.

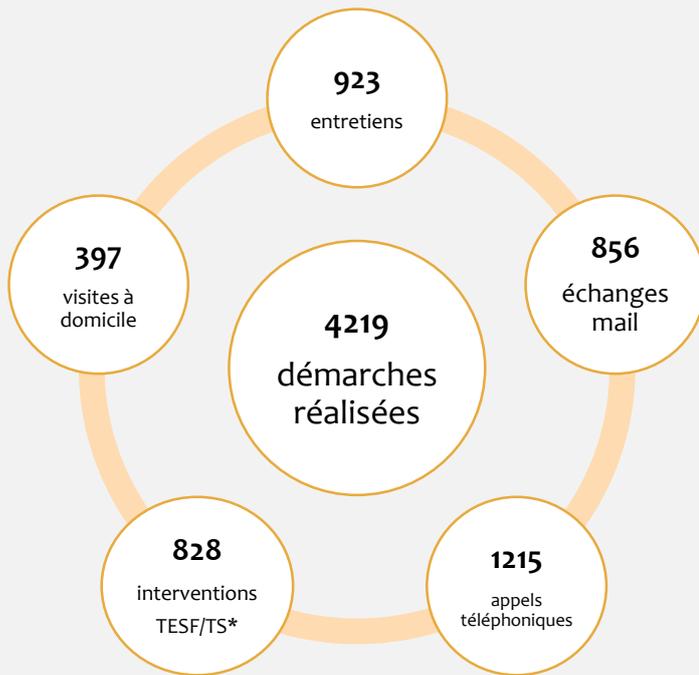
FAITS MARQUANTS

Le Conseil des Droits et Devoirs de la Famille (CDDF) a été constitué cette année. Le CCAS est membre du comité technique. A cet effet, 8 familles ont été orientées pour une guidance parentale (accompagnement socio-éducatif) dont 4 ont signé un contrat d'accompagnement.



Le nombre d'entrées à la ludothèque a augmenté de 66,5 % entre 2019 et 2022. Cette activité libre favorisant l'informalité des échanges avec les professionnels de la Maison de la Famille est particulièrement appréciée du public. Comme indiqué dans le plan stratégique, la Maison de la Famille a délocalisé ses activités en participant à 3 événements : Nouméa plage, le Festival des arts urbain et Nouméa fête ses quartiers. 2 agents ont été mobilisés sur ces actions et 949 participants ont été enregistrés.

4.3 SERVICE ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE



*techniciennes en Economie Sociale et Familiale /
Travailleurs Sociaux : démarches administratives, instruction
Demandes, commissions...

INTERVENTIONS SOCIALES

Le CCAS intervient en complémentarité de la DPASS. Les travailleurs sociaux reçoivent tout Nouméen et les réorientent vers les partenaires en fonction des besoins et de la situation.

PROFIL DES FOYERS ACCOMPAGNES

○ Personne âgée	577
○ Personne en situation de handicap	290
○ Couple avec/sans enfants	226
○ Famille monoparentale	34
○ Personne seule	13
	14

PROBLEMATIQUE PRINCIPALE

○ Accompagnement/perte d'autonomie	63
○ Accompagnement logement	62
○ Accompagnement lié au handicap	51
○ Accompagnement budget	24

Ce service met en place des interventions sociales en direction des personnes de plus de 60 ans ou reconnues en situation de handicap.

Une primo-écoute a été mise en place pour toute nouvelle situation (seniors, personnes en situation de handicap) se présentant physiquement ou par téléphone au CCAS quel que soit l'objet de la demande. Ce dispositif permet d'apporter une réponse immédiate aux administrés en les conseillant ou en les réorientant vers les partenaires concernés.

Par ailleurs, une grille d'évaluation de la vulnérabilité des personnes sollicitant une aide à domicile a été élaborée. Elle vise à prévenir l'isolement et la perte d'autonomie sur la base de critères sociaux.

DISPOSITIF DE MAINTIEN A DOMICILE

83 ménages ont sollicité ce dispositif en 2022.
12 M CFP ont été mandatés.

- **37 foyers aidés** à hauteur de 2h par semaine
- **15 foyers aidés** à hauteur de 3h par semaine
- **23 foyers aidés** à hauteur de 4h par semaine
- **8 foyers aidés** à hauteur de 5-6h par semaine

LE BUREAU DE PREVENTION ET DES PARTENARIATS

Une Intervenante Sociale en Commissariat reçoit avec ou sans rendez-vous les victimes ou auteurs de violences conjugales et/ou intrafamiliales. Elle les accompagne dans le dépôt de plainte et les oriente, si besoin, vers les différentes structures existantes. 48 majeurs, 11 mineurs et 6 seniors/personnes en situation de handicap ont été reçus (chiffres non représentatifs de l'activité en raison du congé de l'agent).

4.4 SERVICE ADMINISTRATIF, LOGISTIQUE ET FINANCIER

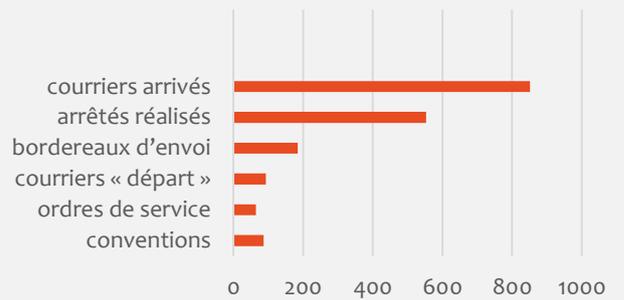
Ce service assure les fonctions supports du CCAS. Encadré par la directrice adjointe, il est composé de 7 agents répartis en 2 pôles : accueil/secrétariat et budgétaire.

VIE ADMINISTRATIVE

Nombre actes traités	1889
o notes internes / externes	17
o notes de synthèse et délibération	38
o conventions	87
o ordres de service	65
o courriers « départ »	93
o bordereaux d'envoi	185
o arrêtés réalisés	553
o courriers arrivés*	851

*courriers pour lesquels le CCAS est en information

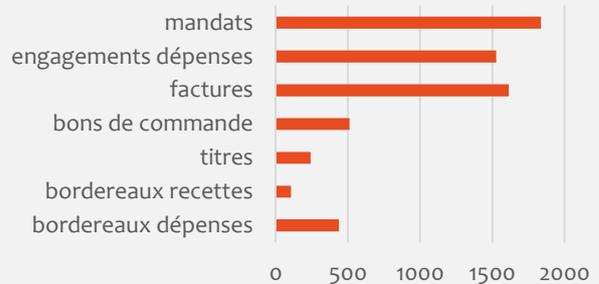
Nbre actes administratifs



VIE BUDGETAIRE

Nombre actes traités	6274
o bordereaux recettes	105
o bordereaux dépenses	439
o titres	242
o bons de commande	511
o factures	1614
o engagements dépenses	1527
o mandats	1836

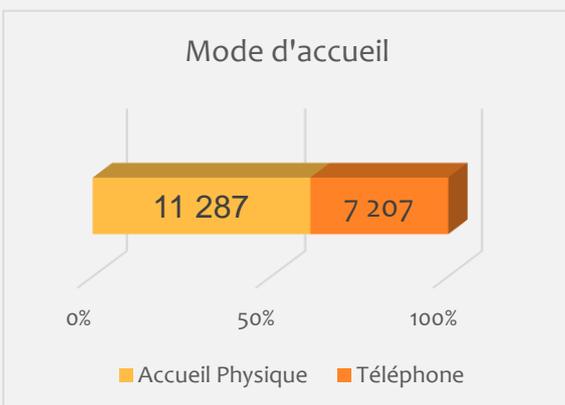
Nbre actes budgétaires

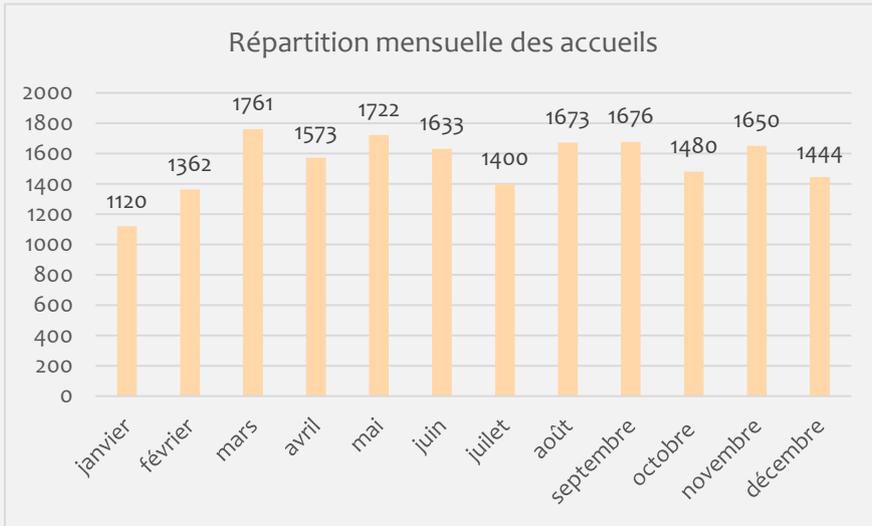


LA FREQUENTATION DE L'ACCUEIL

Le CCAS a accueilli 18 494 personnes, soit une augmentation de plus de 21 % par rapport à 2019 (année pleine). 61 % des accueils se font physiquement et 39 % par téléphone. 23 % des orientations internes au CCAS concerne le service accompagnement individualisé ; 15 % le service animation et actions collectives.

Mode d'accueil





Fréquentation par jour de la semaine en %



677 demandes de carte senior ont été déposées à l'accueil du CCAS pour le compte du GIP Handicap, Dépendance et Bien Vieillir.

Le CCAS remercie les partenaires qui ont contribué au financement de ses activités.

Les fonds perçus ont apporté un soutien, par poste budgétaire, à hauteur de :

- 12 % pour l'aide sociale ;
- 10 % pour les actions en direction du public ;
- 67 % pour les repas servis à la crèche le « caillou blanc ».



Photos de la nomination du CCAS de Nouméa à l'appel à projets de l'UNCCAS.

